

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 30/AT/DO.39/SDFS/DAL/2023 (RELANCE)**

Un avis de consultation est lancé comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	Travaux canalisation urbain (transport) cité 17 octobre hassi khalifa 270 logts .	3.9
02	Travaux canalisation urbain (transport) cité zone industriel Debila 100 logts .	2.4
03	Travaux canalisation urbain (transport) cité sidi Mestour lot N°01.	1.52
04	Travaux canalisation urbain (transport) cité 400 logts Eloued lot N°01 .	1.15
05	Travaux canalisation urbain (transport) cité El Quods z'goum Nord 54 lgts .	0.4
06	Travaux canalisation urbain (transport) cité El Karia Est 150 lgts .	0.35
07	Travaux canalisation urbain (transport) cité 240 logts Sidi Aoun.	0.3
08	Travaux canalisation urbain (transport) cité siege willaya Eloued .	0.25

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La présente consultation nationale s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant **qualifiées** dans le domaine des travaux de **génie civil** et **canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques** de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 02 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère)

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'EL OUED
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
BOULEVARD TALEB LARBI**

Contre le versement auprès de la banque **BNA**, d'un montant de **3000 DA**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire :

N°001 00710 0300000143-08. Agence El Oued



Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Présentation des offres : Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 30/AT/DO.39/SDFS/DAL/2023 (RELANCE)**

**« TRAVAUX CANALISATION URBAINE POSE ET RACCORDEMENT
DES CABLES A FIBRES OPTIQUES »**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10) jours** à partir de la date de parution du présent avis sur le site web AT.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 12h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **12h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

LE DIRECTEUR OPERATIONNEL